



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2024-196

PUBLIÉ LE 27 MARS 2024

Sommaire

Préfecture de Police / Secrétariat général de la zone de défense et de sécurité de Paris

75-2024-03-26-00010 - Arrêté N° 2024-00401 Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.
(1 page)

Page 3

75-2024-03-26-00009 - Arrêté N° 2024-00402 Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.
(1 page)

Page 5

Préfecture de Police

75-2024-03-26-00010

Arrêté N° 2024-00401 Portant délivrance du
certificat de compétences de formateur en
prévention et secours civiques.

Arrêté N° 2024-00401

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;

Vu l'annexe 240009 du 26 février 2024 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu le procès-verbal en date du 15 mars 2024 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

Article 1er

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par le Comité départemental de Paris de l'Union générale sportive de l'enseignement libre, à PARIS 4E (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

M. ALIX Damien (Vendée)	M. GHAZOUANI Arnaud (Seine-et-Marne)
M. CADEC Titouan (Seine-et-Marne)	M. LEBRETON Alexis (Paris)
M. CORBEIL Stéphane (Yvelines)	Mme MAILLE Eva (Paris)
Mme EL GOLLI Narges (Hauts-de-Seine)	M. MELLY Julien (Val-d'Oise)
M. EREPMOC Rémy (Hauts-de-Seine)	Mme OLIVIER Nathalie (Val-de-Marne)
M. FOUILLE Maxime (Yvelines)	Mme TRETON Anaïs (Mayenne)

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 26 mars 2024

Pour le préfet de Police
Pour le préfet, Secrétaire général
de la Zone de défense et de sécurité,
Le chef du Département Sécurité Défense

Signé : Colonel Sébastien ALVAREZ

Préfecture de Police

75-2024-03-26-00009

Arrêté N° 2024-00402 Portant délivrance du
certificat de compétences de formateur en
prévention et secours civiques.

Arrêté N° 2024-00402

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;

Vu l'annexe 240008 du 26 février 2024 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu le procès-verbal en date du 15 mars 2024 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

Article 1er

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par la Croix-Rouge Française, à PARIS 4E (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

M. ARPISON Bernard (Essonne) Mme BIZOT Marine (Gers) Mme DUPONT Lisa (Paris)	M. LE MÉNÉ Thibault (Finistère) Mme MARGARIT Tiffany (Finistère) M. PONROY Philippe (Essonne)
--	---

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 26 mars 2024

Pour le préfet de Police
Pour le préfet, Secrétaire général
de la Zone de défense et de sécurité,
Le chef du Département Sécurité Défense

Signé : Colonel Sébastien ALVAREZ